

# BULLETIN D'ADHÉSION

## ANNÉE CIVILE 2026

### ADHÉREZ À L'IRIS ET...



Participez régulièrement à des **sessions de questions/réponses en ligne** avec un membre de l'équipe de recherche de l'IRIS.



Retrouvez nos conférences-débats au sein d'un **espace en ligne qui vous est réservé**.



Bénéficiez de **places réservées\*** et **garanties sur l'ensemble de nos événements grand public**.



Recevez **L'Année stratégique 2027** (parution automne 2026).



Bénéficiez d'une **remise de 5% sur l'ensemble des ouvrages** commercialisés par l'IRIS.



Obtenez un **tarif préférentiel** pour l'accès aux programmes de **formations courtes\*\***.



Abonnez-vous à **La Revue internationale et stratégique** (4 numéros/an) à un tarif privilégié et bénéficiez d'une **bibliothèque numérique d'anciens numéros**.

\* L'inscription aux événements reste obligatoire. Les places sont réservées jusqu'au démarrage de la manifestation.

\*\* Plus d'informations sur le site internet d'IRIS Sup : [iris-sup.org](http://iris-sup.org)

[adhesion@iris-france.org](mailto:adhesion@iris-france.org) / +33 (0)1 53 27 67 97

|                             | Adhésion seule | Avec abonnement à la RIS format électronique | Avec abonnement à la RIS format électronique + papier |
|-----------------------------|----------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Tarif réduit (1)</b>     | 40€            | 70€                                          | 90€                                                   |
| <b>Individuelle</b>         | 80€            | 110€                                         | 130€                                                  |
| <b>Institutionnelle (2)</b> | -              | -                                            | 300€                                                  |
| <b>Bienfaiteur (3)</b>      | -              | -                                            | 3000€                                                 |

(1) Sont éligibles au tarif réduit sur justificatif : les personnes sans emploi ; les Alumni IRIS Sup ; les étudiants ; les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur. (2) En choisissant cette option, vous décidez de soutenir la recherche indépendante (non défiscalisable). Les personnes morales (entreprises, associations...) peuvent adhérer à l'IRIS uniquement sous ce statut. Cette adhésion est pour 2 collaborateurs. Une offre entreprises est également proposée ; merci de vous rapprocher de nos services pour plus d'informations. (3) Défiscalisable sous forme de mécénat (déductible à 60 % du montant du don).

Civilité : Mme M. Coordonnées : personnelles professionnelles

> NOM ..... > PRÉNOM .....

> NATIONALITÉ(S) .....

> ORGANISATION ..... > FONCTION .....

> ADRESSE .....

> CODE POSTAL ..... > VILLE ..... > PAYS .....

> TÉLÉPHONE ..... > E-MAIL .....

Je joins un chèque d'un montant de ..... à l'ordre de « IRIS Association » correspondant à la cotisation pour l'année civile 2026 (de janvier à décembre), ainsi qu'un justificatif pour ceux souscrivant au tarif réduit.

✉ À renvoyer à : IRIS - Service adhésion - 2 bis, rue Mercœur - 75011 Paris - France